



Confédération Nationale du Travail
Section française de
**L'Association Internationale des
Travailleurs**

Pas de permanents

Pas d'élus

Pas de subventions

**Pas de partis
politiques**

Pas de hiérarchie

Pas de patrons

Pas de compromis

**Voie libre pour
un
syndicalisme
différent !**



**SYNDICAT DES
TRAVAILLEURS
DU BEARN**
CNT
AIT
18, Rue J-B Carreau, 64000 PAU

L'École n'est pas une entreprise, l'Éducation est un droit, pas un privilège.

L'ensemble des annonces du gouvernement vise clairement à soumettre l'Éducation à la pensée libérale : l'éducation n'est pas un droit mais un privilège qui se mérite, les établissements scolaires sont des entreprises en concurrence, l'élève est considéré comme seul responsable de sa réussite ou de son échec, c'est la loi du marché qui fixe les orientations de l'Éducation en terme d'évaluation et d'orientation, les employés de l'Éducation doivent être soumis au même régime ultra libéral que ceux du privé, il faut casser le statut des fonctionnaires.

Les élèves n'auront plus aucun pouvoir de décision sur leur orientation.

Ce sont les conseils de classes de terminale qui décideront des orientations possibles des futurs étudiants. Les Universités feront ensuite une sélection sur dossier en fonction du nombre de place. Avec la généralisation du contrôle continu, outre le pouvoir abusif donné sur l'orientation aux enseignants et aux conseils de classes, il n'y aura plus de référentiel commun de la valeur d'un diplôme, ils dépendront de la réputation de l'établissement dans lequel l'élève aura étudié.

Les lycées professionnels seraient sous la coupe des branches professionnelles qui seraient codécisionnaires dans l'élaboration du référentiel de compétences. L'orientation vers l'apprentissage devrait s'amplifier.

Dans tous les pays où de telles dispositions existent, la reproduction sociale est quasi systématique : les fils de riches s'en sortent, les fils de pauvres vont là où le système les porte...

Des établissements qui fonctionnent comme des entreprises.

La plus grande « autonomie » annoncée par le gouvernement prévoit une plus grandes marges de manœuvre dans l'utilisation de la DGH, c'est-à-dire la mise en concurrence des disciplines. La mise en place d'indicateurs de résultats et de qualité de services mettrait également les établissements en concurrence. Il ne reste plus qu'à faire rentrer partout les chefs d'entreprises dans les conseils d'administration pour que la coupe soit pleine.

Attaque en règle contre les enseignants.

L'enseignant doit également être mâté : le chef d'établissement pourrait devenir maître du recrutement. L'évolution de salaire se ferait au mérite. Les conseils pédagogiques, ouverts à des personnalités extérieures, auraient un pouvoir accru. L'instrumentalisation des neurosciences doit servir à remettre en question la liberté de choix des enseignants. La semestrialisation entraînerait une annualisation des services, c'est-à-dire que nous travaillerions davantage de jours pour le même salaire... La réforme prévoit aussi des suppressions de postes et une augmentation du nombre d'élèves par classe. Sans compter l'utilisation accrue du nombre de contractuels qui permettrait d'avoir une main d'œuvre pas chère, corvéable et exposée à la répression : c'est l'arme qui avait été utilisée pour dynamiter le statut de fonctionnaires à la Poste ou aux Télécom.

Le libéralisme, c'est la liberté du renard dans le poulailler ! C'est le règne de la barbarie, nous ne pouvons l'accepter. La CNT appelle à la grève et à manifester le 6 février prochain.

Rassemblement à Pau place d'Espagne à 11H, mardi 6 février 2018.

18 rue JB Carreau 64000 Pau
cnt64@yahoo.fr - cnt-ait-fr.org - 09.54.33.18.06